

De: "Attia Dominique" <dominique.attia@montreuil.fr>

À: "fcpeJFAF FCPE" <fcpejfaf@gmail.com>

Cc: >

Envoyé: Vendredi 15 Septembre 2017 11:05:57

Objet: Re: SNEM Montreuil - samedi 9 septembre - Courrier adressé à Monsieur Patrice BESSAC par les parents d'élèves, habitants et usagers du quartier de l'usine

Madame, Monsieur,

Monsieur Le Maire a bien pris connaissance de votre courrier du 9 septembre. Vous avez pu, d'ailleurs, en discuter de vive voix avec lui, à l'issue de la commémoration pour la libération de Montreuil, ce même jour.

Les différentes études, diligentées par la Préfecture de Seine Saint-Denis et par la ville, se veulent rassurantes, dans leur conclusion.

Jeudi 14 septembre, nous avons reçu le rapport d'essai du Laboratoire Central de la Préfecture de Police, dont l'objet porte sur les prélèvements de l'air dans les écoles à proximité de l'usine SNEM.

Ce rapport indique, dans ses conclusions, page 13, nous citons " Les mesures effectuées du mercredi 30 août au vendredi 1er septembre 2017, dans les écoles Jules Ferry 1 et 2 et Anne Franck, situées à proximité de l'installation classée SNEM, ont mis en évidence des concentrations faibles en composés organiques volatils, dioxyde de soufre et ammoniac, inférieures à l'ensemble des valeurs de référence existantes. Il n'a pas été mis en évidence la présence de chrome hexavalent soluble ni de cyanures totaux dans l'air des locaux instrumentés".

Nous joignons à cet envoi, le communiqué émanant de la préfecture après la publication de ce rapport.

A titre informatif, les valeurs de référence sont celles comparées :

- aux valeurs d'aide à la gestion élaborée par le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP)
- aux valeurs guides recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ;

entre autres.

Ainsi, au vu des éléments de ce rapport, que nous vous transmettons ci-joint, nous pouvons les uns et les autres, être rassurés quant à la santé des enfants, des agents du service public, enseignants et personnel communal, des riverains.

Il subsiste, à ce stade, de lever les inquiétudes quant aux salariés, leurs conditions de travail. Pour cela, Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, par arrêté préfectoral du 8 août 2017, relatif aux non conformités relevées lors de la visite d'inspection du 11 juillet, exige de l'exploitant les travaux nécessaires tels que prescrits dans l'arrêté.

D'autre part, nous sommes en attente de l'enquête épidémiologique diligentée par la Cellule d'Intervention en Région de Santé publique France (CIRE), en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que les conclusions de cette enquête, en cours de finalisation, nous seront transmises.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sincères salutations.

Riva GHERCHANOC,

Dominique ATTIA,

Adjointes au Maire de Montreuil,

De: "fcpeJFAF FCPE" <fcpejfaf@gmail.com>
À: "Larzilliere Capucine" <capucine.larzilliere@montreuil.fr>, "Villemaux Dorothée" <dorothee.villemaux@montreuil.fr>, "Boissier Franck" <franck.boissier@montreuil.fr>, "danielle creachcadec" <danielle.creachcadec@montreuil.fr>, "Beltran Stéphane" <stephan.beltran@montreuil.fr>, "Abrahams Laurent" <laurent.abrahams@montreuil.fr>, "Vigneron Florian" <florian.vigneron@montreuil.fr>, "Gherchanoc Riva" <riva.gherchanoc@montreuil.fr>, "Bedreddine Bélaïde" <belaide.bedreddine@montreuil.fr>, "Attia Dominique" <dominique.attia@montreuil.fr>, "gaylor lechequer" <gaylor.lechequer@montreuil.fr>, "alexie lorca" <alexie.lorca@montreuil.fr>, "Lamarche Philippe" <philippe.lamarche@montreuil.fr>, "Keita Djénéba" <djeneba.keita@montreuil.fr>, "Bessac Patrice" <patrice.bessac@montreuil.fr>, "Negre Jean-charles" <jeancharles.negre@montreuil.fr>, "Lhermet Rose-Anne" <roseanne.lhermet@montreuil.fr>
Cc: "fcpeJFAF FCPE" <fcpejfaf@gmail.com>
Envoyé: Dimanche 10 Septembre 2017 15:32:17
Objet: SNEM Montreuil - samedi 9 septembre - Courrier adressé à Monsieur Patrice BESSAC par les parents d'élèves, habitants et usagers du quartier de l'usine

Montreuil, le 9 septembre 2017

à l'attention de Monsieur Patrice BESSAC, Maire de MONTREUIL

Monsieur le Maire,

Le mercredi 6 septembre 2017, le bureau de l'environnement de la préfecture de Seine-Saint-Denis a communiqué de nouveaux éléments concernant les analyses faites par les services de l'état dans et autour de l'usine SNEM de Montreuil. Il a notamment transmis le relevé des mesures effectuées par le Laboratoire Central de la Préfecture de Police le 1 août 2017.

Les résultats montrent des taux de chrome 6 très supérieurs aux valeurs autorisées dans l'usine alors que les prélèvements ont été réalisés après un grand nettoyage des ateliers la première semaine du mois de juillet et alors que les chaînes de production étaient mises à l'arrêt pour la fermeture annuelle du mois d'août. Les résultats obtenus à l'extérieur de l'usine et à proximité du foyer d'adultes handicapés des Bons Plants sont tout aussi alarmants et hors-normes.

Le jeudi 7 septembre 2017, plutôt que de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser l'intoxication des salariés, des populations et de l'environnement, le préfet de la Seine-Saint-Denis a donné l'ordre au Commissaire de Montreuil de mobiliser les forces de l'ordre pour permettre à la SNEM de reprendre la production. Le Commissaire a fait déloger par la force les habitants et parents d'élèves réunis devant l'usine. Le quartier a été quadrillé par les CRS venus en nombre qui ont pris position devant l'usine.

Le préfet a donc choisi de protéger les intérêts financiers de la SNEM, d'AIRBUS et de SAFRAN plutôt que de se mobiliser pour protéger les salariés, les populations et l'environnement.

En tant que Maire de Montreuil, vous êtes responsable des locaux mis à disposition de l'Education Nationale par la ville pour accueillir les élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Jeudi 7 et vendredi 8 septembre, alors que les chaînes de traitements de la SNEM reprenaient leurs activités toxiques, vous avez maintenu l'accueil des enfants et des équipes dans les locaux situés à proximité du site. Les adultes handicapés ont été accueillis dans le foyer médicalisé situé en face des bouches de rejets de l'usine.

Monsieur le Maire, maintenant que des éléments nouveaux ont été portés à votre connaissance, quelles mesures urgentes comptez vous prendre pour protéger les populations et l'environnement ?

Ce lundi matin 11 septembre, nous serons rassemblés rue des Messiers pour connaître votre réponse.

Parents d'élèves, habitants et usagers du quartier